

# Parc national de la Guadeloupe

## Objectif 01.1.1. : Mieux connaître et partager la connaissance sur les patrimoines naturel, culturel et paysager

### • Mesure 1.1.1.1. : Poursuivre les inventaires de la biodiversité

Dans les coeurs terrestres ou marins, la connaissance du patrimoine naturel existant par des inventaires sur les différents taxons reste une priorité. La flore vasculaire est en effet bien connue au niveau taxonomique mais il reste un travail important sur la répartition, les assemblages et l'écologie des espèces, de même que sur la faune vertébrée. Sur la flore non vasculaire (champignons, lichens, mousses et algues), même si l'exploration est en cours, il reste un vaste chantier d'inventaires à mener, de même que sur les invertébrés.

Le lancement de programmes d'inventaire exhaustif de type ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory ou inventaire généralisé de la biodiversité) sera soutenu pour approfondir la connaissance. L'établissement public du parc national favorisera la mobilisation des compétences au sein de la région caraïbe dans le cadre d'actions de coopération, à l'exemple en milieu marin des inventaires des éponges réalisés par des spécialistes venu de Cuba en 2009 et 2010. Les nouveaux coeurs insulaires seront explorés en priorité pour orienter les mesures de conservation nécessaires.

#### **Cette mesure relève notamment de la compétence de :**

- Établissement public du parc national ;
- Laboratoires de recherche ;
- Muséum national d'histoire naturelle ;
- Conservatoire botanique ;
- Associations.

### • Mesure 1.1.1.2. : Suivre la dynamique des populations des espèces patrimoniales

La Guadeloupe, du fait de son caractère insulaire et de sa situation historique et géographique originale fait partie du « point chaud » de biodiversité mondial des Antilles. À ce titre, elle héberge une faune et une flore endémiques dont certains taxons sont uniques au monde, de même que des milieux forestiers peu ou pas perturbés. Dès sa création, le parc national visait à protéger ces éléments du patrimoine naturel guadeloupéen. Au fur et à mesure des inventaires et de la connaissance, l'établissement public s'est investi dans le suivi de certaines espèces autant terrestres que d'eau douce et marines : pic de la Guadeloupe, orchidées, macrofaune d'eau douce, lambis et oursins, tortues marines, herbiers...

La poursuite de l'étude de ces espèces et notamment de leur dynamique de population est essentielle pour garantir leur conservation ou leur gestion, qu'il s'agisse d'oiseaux marins, de chauves-souris, d'hyloides ou encore d'insectes. C'est le cas également d'espèces exotiques envahissantes telles que le poisson-lion, dont la dynamique doit d'être suivie de près, ou d'espèces réintroduites comme, éventuellement à terme, le lamantin ou l'iguane des Petites Antilles qu'il est envisagé de transloquer à Kahouanne. Au travers de ces études est aussi recherchée la définition d'indicateurs de l'état de santé de la biodiversité, incluant l'évaluation

# Parc national de la Guadeloupe

des impacts des changements climatiques. Ces indicateurs doivent être simples à mettre en oeuvre, fiables et permettre une veille sur l'état de conservation des coeurs.

## Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- Établissement public du parc national ;
- Muséum national d'histoire naturelle ;
- Laboratoires de recherche ;
- Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Conservatoire botanique de Guadeloupe ;
- Associations.
- Office de l'eau

### • Mesure 1.1.1.3. : Étudier le fonctionnement des écosystèmes

L'étude du fonctionnement des écosystèmes est une science complexe qui implique souvent des approches pluridisciplinaires, que l'établissement aura à favoriser avec l'appui de son conseil scientifique. Les notions de solidarité écologique entre les coeurs et leurs périphéries devront être approfondies, de même que les écosystèmes présents dans les coeurs devront être analysés au regard de leur place dans des ensembles fonctionnels plus étendus. Les interactions entre coeurs terrestre et marins sont des sujets propices à des études sur le fonctionnement et les flux entre écosystèmes. Un exemple est l'implantation d'un réseau de placettes forestières permanentes en partenariat avec l'ONF et l'UAG, qui doit suivre la croissance, la mortalité et le recrutement des arbres qui composent les grands types de forêts hygrophiles.

Face à des menaces sur la biodiversité telles que les changements globaux ou les espèces exotiques envahissantes, la mise en place de protocoles de suivis pérennes des écosystèmes et la définition d'indicateurs sont indispensables pour évaluer les impacts et éventuellement mettre en place des mesures de prévention. Sur ces deux enjeux, on peut citer en exemple le suivi du blanchissement des coraux, de l'invasion du poisson-lion, de l'évolution du trait de côte ou encore de l'étagement altitudinal des orchidées et des mousses. Ces protocoles de suivi intègrent déjà ou sont susceptibles d'intégrer des réseaux régionaux et internationaux afin de mesurer les impacts à des échelles macro-régionale.

## Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- Établissement public du parc national ;
- Initiative française pour les récifs coralliens ;
- Office national des forêts ;
- Laboratoires de recherche ;
- Associations.

[...]

# Parc national de la Guadeloupe

Page 4 de la Charte PNG

# Parc national de la Guadeloupe

Référence ID de l'article : #3008

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-16 12:18